

Utilisation d'internet

Les données circulant sur le réseau du lieu de vie ou internet ne doivent pas contrevenir aux lois, réglementations, chartes d'usages ou déontologies, nationales et internationales, en vigueur. Tout contenu visant notamment à la provocation aux crimes et délits, à l'incitation à la haine raciale ou au suicide, à la négation des crimes contre l'humanité ou comportant des éléments de pornographie infantine est strictement interdit. Tout contenu à caractère violent ou pornographique est strictement interdit.

L'utilisateur, par son comportement et par les informations qu'il diffuse, s'oblige à ne pas porter atteinte aux droits des tiers, notamment par :

- La diffusion de matériel protégé par un droit de propriété intellectuelle, littéraire, artistique ou industrielle. Les données circulant sur l'internet peuvent être réglementées en termes d'usages ou protégées par un droit de propriété, l'utilisateur est l'unique responsable de l'utilisation des données qu'il consulte, stocke et transporte sur internet. A ce titre, il est rappelé que le piratage nuit à la création artistique ;
- La propagation de propos, d'images ou de sons pouvant constituer une diffamation, une injure, un dénigrement ou portant atteinte à la vie privée, au droit à l'image, aux bonnes mœurs ou à l'ordre public.

Les données qui permettent, via la création d'un lien hypertexte vers des sites ou des pages de tiers, d'enfreindre une disposition ci-dessus ou plus généralement une disposition légale sont interdites.

L'utilisateur est tenu d'employer un langage décent et respectueux. Tous propos injurieux, violents ou haineux sont totalement prohibés.

Il appartient à l'utilisateur de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels de la contamination par des virus circulant sur le réseau internet.

L'utilisateur s'engage à ne pas utiliser les services à des fins de piratage, à ne pas télécharger des fichiers illégaux ou échanger des fichiers protégés (par exemple des fichiers musicaux ou vidéos), à ne pas procéder à des intrusions dans des systèmes informatisés ou « hacking », à ne pas propager de virus ou tous programmes destinés à nuire, à ne pas diffuser de courriers électroniques dans des conditions illicites (par exemple spamming).

Utilisation des services WiFi

Les règles et obligations définies s'appliquent à tout individu équipé d'un ordinateur portable ou smartphone et désireux d'utiliser les services WiFi mis à disposition par la communauté de communes des Balcons du Dauphiné.

Le droit d'accès au réseau WiFi est soumis à une identification individuelle et nominative sur le réseau, à la délivrance d'un identifiant et d'un mot de passe permettant d'accéder à internet.

Respect de la réglementation

Chaque utilisateur doit être conscient que l'usage de ces systèmes d'informations et ressources informatiques obéit à des règles qui s'inscrivent dans le respect de la loi et contribue à la sécurité de la collectivité. Tout utilisateur se doit par conséquent de respecter les dispositions légales en vigueur et plus particulièrement celles en rapport avec la sécurité informatique, la protection des logiciels et de la propriété intellectuelle.

D'une manière générale, le non-respect des règles et mesures de sécurité engage la responsabilité personnelle de l'utilisateur dès lors qu'il est prouvé que les faits fautifs lui sont imputables et l'expose éventuellement et de manière appropriée et proportionnée aux manquements commis, aux poursuites judiciaires et sanctions pénales pouvant recevoir application en vertu des textes législatifs et réglementaires en vigueur.

En application de la réglementation en vigueur, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné peut être amenée à transmettre à l'utilisateur concerné toute notification ou plainte lui parvenant concernant les agissements de celui-ci dans le cadre de l'utilisation des services, à conserver des informations relatives aux connexions ou aux échanges d'informations et à communiquer des informations nominatives concernant l'utilisateur concerné sur réquisition des autorités judiciaires.

Informatique et libertés

Les dispositions légales ont pour objectif de protéger tout individu contre un usage abusif ou malveillant d'informations le concernant et figurant dans un fichier quelconque.

Elles prévoient à cet effet que la création de tout fichier contenant des informations nominatives doit faire l'objet de formalités préalables à sa mise en œuvre auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Toute personne sur laquelle des informations figurent dans un tel fichier doit être informée de l'existence de celui-ci, de sa finalité, de l'existence d'un droit d'accès et des modalités de mise en œuvre de ce droit d'accès dès la collecte des informations la concernant. Tout utilisateur devra veiller au respect de ces principes essentiels.

Règles d'usage

Tout utilisateur s'engage à respecter l'éthique du réseau internet. Il est rappelé que se faire passer pour une autre personne, envoyer un message anonyme ou utiliser une adresse IP non autorisée est strictement illicite.

Toute utilisation de l'accès WiFi de la communauté de communes à des fins illégales est strictement interdite.

Responsabilité de la communauté de communes

Les connexions au réseau internet via l'accès WiFi de la communauté de communes ne sont pas anonymes. En conséquence, la Direction des Systèmes d'Information (DSI) de la communauté de communes peut avoir accès aux noms et aux adresses des sites visités par les utilisateurs.

Dans les conditions prévues par les dispositions légales, la DSI est habilitée à mettre à disposition des personnes ou autorités compétentes les traces de l'activité d'un utilisateur sur internet.

La DSI peut également décider de bloquer l'accès à certains types de sites jugés déontologiquement inacceptables ou techniquement dangereux pour les infrastructures. Sans préavis (pour des raisons de sécurité, d'exploitation, ...) un arrêt des services WiFi peut être décidé par la DSI.

La communauté de communes décline toute responsabilité quant à des dégradations logicielles ou matérielles pouvant survenir sur les équipements des utilisateurs lors de l'usage d'internet et des services WiFi.